

**Mémoire pour les consultations
prébudgétaires en prévision du budget de
2019**

Par : *Tamarack Valley Energy Ltd.*

- **Recommandation 1** : Que le gouvernement autorise la déductibilité immédiate des coûts en capital aux fins de l'impôt dans l'année où ils se produisent, de façon similaire aux réformes fiscales équivalentes des États-Unis, tout en offrant l'avantage connexe de faciliter la conformité et l'administration fiscales.
- **Recommandation 2** : Que le gouvernement et l'industrie examinent conjointement des approches novatrices en matière de financement pour les petites et moyennes entreprises du secteur pétrolier et gazier en amont.
- **Recommandation 3** : Que le gouvernement augmente le niveau de protection pour le rendre équivalent à une couverture d'environ 80 % du coût total de la conformité pour les industries exposées au commerce et intensives en émissions, dont celles du secteur pétrolier et gazier, afin de combler l'écart de compétitivité par rapport aux États-Unis et d'éviter les fuites de carbone.
- **Recommandation 4** : Que le gouvernement réalise l'engagement pris dans le budget de 2017 de revoir le programme de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, en vue de le rendre plus efficace grâce au partage des risques et à l'inclusion de l'innovation opérationnelle dans son champ d'application.
- **Recommandation 5** : Que le gouvernement continue de jouer un rôle de premier plan dans la création de possibilités de reconnaissance internationale des progrès accomplis par le Canada dans la réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES) grâce à ses exportations de gaz naturel, et dans la recherche de crédits internationaux par l'entremise d'accords commerciaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris.
- **Recommandation 6** : Que le gouvernement permette l'accélération de la collaboration en technologie, infrastructures et innovations dans le secteur, en particulier en ce qui concerne la commercialisation de l'électrification des installations de gaz naturel riche en liquides (GNRL) en amont et de gaz naturel liquéfié (GNL) en aval, ainsi que les autres technologies susceptibles de réduire les coûts et les émissions de GES.

Étant l'une des industries les plus importantes du Canada, le secteur du pétrole et du gaz joue un rôle de premier plan dans l'économie canadienne, et il fournit de l'énergie aux marchés internationaux de façon responsable sur les plans environnemental et social. Vu la croissance de la demande mondiale de pétrole et de gaz, l'industrie canadienne a la possibilité de continuer sur cette voie pendant des décennies encore. Pour saisir cette chance, le secteur du pétrole et du gaz estime qu'il est impératif à court terme que l'industrie et les gouvernements prennent des mesures pour remédier aux écarts de compétitivité importants et systémiques par rapport à nos rivaux, en particulier les États-Unis.

L'industrie est convaincue qu'une action ciblée et coordonnée doit être entreprise très rapidement pour rétablir la confiance des investisseurs et renouveler la croissance du secteur au bénéfice de tous les Canadiens, tout en appuyant la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Une telle action est urgente à cause de la convergence de plusieurs facteurs, notamment la tendance croissante à la migration des capitaux d'investissement vers d'autres pays, la difficulté d'attirer de nouveaux capitaux vers le Canada et l'apparition de chances de participer aux marchés mondiaux du gaz naturel. Lorsqu'un élan négatif est pris, il est très difficile de l'inverser, et cela prend beaucoup de temps. Le Canada possède des ressources importantes et de grande qualité en pétrole brut et en gaz naturel, mais la valeur de ces ressources (développement responsable, emplois, avantages économiques) ne peut être réalisée que si l'industrie investit les capitaux nécessaires pour les monétiser. L'industrie pétrolière et gazière au Canada se trouve à un tournant décisif en matière de décisions à court terme concernant plusieurs grands projets d'investissement.

Le Canada et le monde sont actuellement confrontés à un défi de grande envergure : répondre à la demande croissante d'énergie sûre, fiable et abordable, tout en abordant les impacts des changements climatiques et à la nécessité de passer à un système ou une économie à moindre consommation de carbone au cours des prochaines décennies. S'ils sont abordés de manière équilibrée et responsable avec le temps, ces deux impératifs ne sont pas incompatibles. Au Canada, en fait, ils devraient aller de pair.

Selon le scénario des nouvelles politiques proposé par l'Agence internationale de l'énergie (AIE) dans son récent rapport World Energy Outlook, la demande mondiale d'énergie d'ici à 2040 augmentera d'environ 30 % par rapport à son niveau actuel. Cette hausse de la demande est attribuable à la croissance démographique et à l'intensification de l'urbanisation et de l'industrialisation, surtout en Asie. L'AIE prévoit également que d'ici 2040, le pétrole et le gaz naturel continueront d'approvisionner plus de la moitié de la demande énergétique mondiale. C'est pourquoi le moment est parfait pour que l'offre canadienne entreprenne de nouveaux marchés, car le prochain cycle de demande de GNL commencera au cours de la période 2022-2030. Étant au cinquième rang en importance des producteurs de gaz naturel, le Canada devrait saisir la chance qui lui est offerte sur le marché et continuer à jouer un rôle de tout premier plan dans la réponse à la demande mondiale d'énergie tout en luttant contre la pauvreté énergétique à l'échelle internationale. Le Canada peut agir d'une manière qui contribue à réduire les émissions mondiales de carbone et se placer parmi les chefs de file mondiaux en matière de respect des normes de rendement environnemental et social. Si l'offre canadienne ne répond pas à cette demande, d'autres pays le feront, alors qu'ils répondent à des normes environnementales et sociales moins strictes.

L'industrie canadienne de l'énergie figure parmi les plus puissants moteurs économiques de notre économie, tant directement que par le biais des liens établis avec d'autres industries comme la pétrochimie, la production d'électricité et le secteur manufacturier. En ce qui concerne les Canadiens,

les ressources pétrolières et gazières peuvent continuer à leur fournir une énergie sécuritaire et abordable, et à maintenir les emplois et la prospérité économique tout au long de la chaîne de valeur. De plus, le développement pétrolier et gazier offre une formidable chance de croissance économique inclusive et de nouveaux progrès tangibles vers la réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

Parallèlement à ces débouchés économiques, un consensus international apparaît relativement au besoin de lutter contre les changements climatiques planétaires et de réduire les émissions de carbone du système énergétique mondial. Le Canada s'est engagé à réduire considérablement ses émissions de GES grâce à son engagement à respecter l'Accord de Paris sur le climat signé en 2015 ainsi que le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques. L'industrie pétrolière et gazière canadienne reconnaît la nécessité de s'attaquer aux changements climatiques planétaires et appuie largement les objectifs de la politique climatique et les cadres stratégiques mis en œuvre par les gouvernements canadiens, à condition que ces politiques soient mises en œuvre de telle façon à encourager l'industrie à réduire les émissions de GES tout en s'attaquant aux impacts sur la compétitivité des secteurs qui sont en concurrence sur le marché ouvert avec des entreprises de pays dont les politiques climatiques sont moins strictes.

Les producteurs canadiens de pétrole et de gaz collaborent à la technologie et à l'innovation pour réduire l'intensité des émissions de GES et pour séparer la croissance de la production de la croissance des émissions. Pour ce qui est du gaz naturel, une électrification massive et une réduction importante des émissions de méthane permettraient d'augmenter la production de 50 %, tout en maintenant des émissions absolues de GES à des niveaux équivalents ou inférieurs à ce qu'ils sont en ce moment. Il faudra toutefois s'attaquer aux problèmes touchant les infrastructures de transport et les échanges commerciaux pour réaliser toute la portée de l'électrification requise. Les exportations canadiennes de pétrole et de gaz ayant des émissions moindres que les sources d'énergie concurrentes sur le marché auront pour effet de réduire globalement les émissions mondiales de GES. Les mesures visant à assurer la compétitivité en carbone de la production pétrolière et gazière canadienne, ainsi que l'utilisation de compensations vérifiées et de crédits internationaux, contribueraient également à harmoniser les aspirations énergétiques et climatiques du Canada.

Le Canada a donc l'occasion d'être le chef de file dans la transition mondiale vers un système ou une économie à faible consommation de carbone et de réaliser cette vision : ***Le Canada est un fournisseur privilégié d'approvisionnements de pétrole et de gaz qui sont concurrentiels en termes de coûts et de carbone sur les marchés nationaux et internationaux et qui sont produits dans le respect de normes avancées de performance environnementale et sociale.***

Le Canada continue de jouir de plusieurs avantages qui attirent les investissements, notamment l'envergure et la qualité de ses ressources, des normes environnementales de calibre mondial et des régimes de redevances concurrentiels. Cependant, l'industrie et les investisseurs estiment que la compétitivité du secteur pétrolier et gazier du Canada est de plus en plus menacée. En effet, les investisseurs délaissent le secteur pétrolier et gazier du Canada, qui éprouve des difficultés à attirer de nouveaux capitaux. Les évaluations fluctuent, mais selon les données récentes de l'industrie, les sociétés canadiennes de GNRL sont évaluées à rabais par rapport à leurs concurrentes américaines. De nombreux grands producteurs et sociétés de services transfèrent leurs capitaux d'investissement et les emplois connexes vers d'autres pays. Parallèlement, les petites et moyennes entreprises canadiennes éprouvent de grandes difficultés à attirer des investisseurs. Depuis 2012, le nombre de petites sociétés a chuté de

près de 50 % (passant de 49 à 25).

Ces problèmes de compétitivité découlent de plusieurs facteurs, notamment la structure des coûts, l'évolution des conditions d'investissement telles que les réformes fiscales entreprises aux États-Unis, les contraintes touchant l'accès aux marchés et les conséquences négatives qui en résultent sur les prix, les délais et complications réglementaires et les problèmes de perceptions publiques. Tout particulièrement, le Canada fait face à d'importants problèmes d'accès au marché qui entravent la croissance de la production et les avantages connexes. En ce qui concerne le gaz naturel, le Canada perd des parts de marché au profit des États-Unis dans des régions de notre pays normalement approvisionnées par le gaz naturel canadien, et il n'a pas encore bénéficié de la croissance rapide des marchés à l'exportation du GNL. Ce manque d'options en matière d'accès aux marchés infléchit fortement les prix du pétrole et du gaz naturel canadiens.

Certains de ces problèmes de compétitivité sont des conséquences de la conjoncture en général (comme la croissance du pétrole et du gaz de schiste qui perturbent le marché nord-américain), mais d'autres sont occasionnés par des décisions politiques et réglementaires prises par les gouvernements fédéral et provinciaux du Canada. Par ailleurs, des pays concurrents prennent des mesures pour rendre leurs régimes fiscaux et systèmes de réglementation plus compétitifs et efficaces, ce qui aggrave la situation du Canada. Que ces évolutions à l'étranger soient durables ou non, elles ont en ce moment même des répercussions considérables sur la capacité d'attirer des investissements et des capitaux.

Des mesures favorables à la compétitivité du Canada permettraient de rétablir la confiance des investisseurs afin d'attirer les capitaux nécessaires pour assurer une croissance durable de l'industrie et de l'économie canadiennes. L'industrie et les gouvernements, travaillant en concertation avec les peuples autochtones et d'autres parties prenantes, sont responsables de prendre des mesures pour résoudre ce problème.

Pour sa part, l'industrie a diminué et continue de diminuer la structure des coûts et l'intensité des émissions de GES dans tous ses secteurs d'activité, par l'entremise de gains d'efficacité et de la mise en œuvre de nouvelles technologies et de systèmes et processus innovateurs.

Elle estime toutefois que ces actions ne suffiront pas, à elles seules, à relever le défi de la compétitivité. En ce qui concerne le gaz naturel, la modélisation par l'industrie des jeux économiques représentatifs révèle un écart de compétitivité sensible entre les investissements dans le GNRL du Canada et les débouchés similaires aux États-Unis. En effet, les modèles indiquent que les investissements comparables dans le GNRL américain présentent environ le double du rendement et sont rentabilisés une ou deux années plus tôt par rapport aux investissements canadiens. L'écart est essentiellement attribuable aux récentes réformes fiscales américaines et à la hausse du coût de la conformité aux politiques climatiques du Canada.

Par conséquent, il est urgent que les gouvernements prennent les mesures suivantes pour résoudre les problèmes de compétitivité :

- Assurer la déductibilité immédiate des coûts en capital aux fins de l'impôt, s'appliquant globalement dans tous les secteurs économiques, de façon à se conformer aux réformes fiscales équivalentes entreprises aux États-Unis.

- Effectuer un examen conjoint des approches novatrices en matière de financement pour les petites et moyennes entreprises du secteur pétrolier et gazier en amont.
- Augmenter le niveau de protection à environ 80 % du coût total de la conformité pour les industries exposées au commerce et intensives en émissions, y compris dans le secteur pétrolier et gazier.
- Réaliser l'engagement de réviser le programme de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental, en tenant compte de l'innovation opérationnelle.
- Prendre l'initiative de faire reconnaître internationalement les progrès réalisés par le Canada dans la réduction des émissions mondiales de GES grâce à ses exportations de gaz naturel et de rechercher des crédits internationaux en vertu de l'article 6 de l'Accord de Paris.
- Accélérer la collaboration dans la technologie, les infrastructures et l'innovation dans le secteur, surtout en ce qui concerne la commercialisation de l'électrification des installations de GNRL en amont et de GNL en aval.

Bref, nous croyons que le sous-secteur du GNRL du Canada offre de bonnes chances de croissance inclusive et d'importantes retombées pour les Canadiens, de façon conforme aux objectifs économiques, environnementaux et sociaux de notre pays. Les mesures recommandées permettraient d'assurer la compétitivité du Canada sur la scène internationale et de rétablir la confiance des investisseurs, d'attirer des investissements et de constituer une base pour un consensus élargi sur l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière canadienne. Ces résultats peuvent stimuler une forte croissance dans le secteur, ce qui permettrait de protéger les emplois et les travailleurs canadiens, d'offrir des possibilités aux Autochtones du Canada et de contribuer à la prospérité économique nécessaire pour soutenir notre niveau de vie et notre qualité de vie tout en faisant la transition vers un système et une économie à faible intensité de carbone.